



N°DEL174-2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT et le **SEIZE** du mois de **DECEMBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **10 DECEMBRE 2020**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie-Constance – M. LAUSSU Guillaume – M. ARRAS Alexis – Mme LABARCHEDE Martine – M. RELAUX Julien – M. MORA Vincent – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVERAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. LAVIGNE Pascal – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérange – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – Mme BEYRIS Christine – M. LAFOURCADE Laurent – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR – M. LANGOUANERE Bernard – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme AUDOUY Véronique
Mme PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah
M. BENALIA BROUCH Amine
Mme HENAUULT Marylène
Mme ERIDIA Martine
Mme PEYSALLE Florence
Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle
M. GODOT Alain
M. HUMEAU André
M. PETRAU Jean

Donne pouvoir à :

Mme DUTOYA Guylaine
M. DAGES Pascal
M. RELAUX Julien
M. RENDE Grégory
M. LAUSSU Guillaume
Mme DEDIEU Martine
M. LOUME Yves
M. LAVIELLE Jean
Mme GAY Martine
M. DARRIGADE Hervé

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme AUDOUY Véronique – Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – M. BENALIA BROUCH Amine – Mme HENAUULT Marylène – Mme ERIDIA Martine – Mme PEYSALLE Florence – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. GODOT Alain – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – Mme LAGRASSE Catherine – M. PETRAU Jean – M. DELMON Philippe.

Secrétaire de séance : Mme PEDUCASSE Sylvie

OBJET : FINANCES - DECISIONS MODIFICATIVES EXERCICE 2020 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES EAU POTABLE NARROSSE ET ASSAINISSEMENT NARROSSE

Monsieur le Vice-président expose,



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°79-2020 en date du 24 juillet 2020 portant vote des budgets primitifs de l'ensemble des budgets,

Vu la délibération n°99-2020 en date du 30 septembre 2020 portant vote des décisions modificatives budgétaires du budget principal et des budgets annexes Pépinière d'entreprises et assainissement NARROSSE.

Vu la délibération n° 144 -2020 en date du 18 novembre 2020 portant vote des décisions modificatives budgétaires du budget principal et des budgets annexes Village d'entreprises 2, eau potable et assainissement.

Pour le budget principal, il s'agit de la troisième Décision Modificative de l'exercice 2020 :

- La DM n°3/2020 du Budget Principal s'équilibre en section d'investissement à - 2 446 000€ et en section de fonctionnement à 0€.

Pour le budget annexe eau potable Narrosse, il s'agit de la première Décision Modificative de l'exercice 2020 :

- La DM n°1/2020 du Budget annexe eau potable Narrosse s'équilibre en section d'investissement à 2 000€ et en section de fonctionnement à 2 000€.

Pour le budget annexe assainissement Narrosse, il s'agit de la deuxième Décision Modificative de l'exercice 2020 :

- La DM n°2/2020 du Budget annexe assainissement Narrosse s'équilibre en section d'investissement 33 706.62€ et en section de fonctionnement à 42 317.13€.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : APPROUVE la décision modificative budgétaire n° 3/2020 du budget principal, telle que présentée dans le tableau ci-annexé.

Article 2 : APPROUVE la décision modificative budgétaire n° 1/2020 du budget annexe eau potable Narrosse, telle que présentée dans le tableau ci-annexé.

Article 3 : APPROUVE la décision modificative budgétaire n° 2/2020 du budget annexe assainissement Narrosse telle que présentée dans le tableau ci-annexé.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 16 décembre 2020

LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.